

CHAPITRE PREMIER

La découverte des fatals cinq cents

Si je déclare que je m'appelle Valmont, ce nom ne dira rien au lecteur, ni en bien, ni en mal. C'est à Londres que j'exerce l'activité de détective privé, mais prononcez le nom de Valmont devant n'importe quel policier de Paris, et il sera probablement en mesure d'éclairer votre lanterne, sauf s'il s'agit d'une recrue de fraîche date. Si vous lui demandez où se trouve aujourd'hui Valmont, sans doute n'en saura-t-il rien, bien que j'aie conservé nombre de liens avec la police parisienne.

Pendant une durée de sept ans, j'ai été chef de la Sûreté, au service du gouvernement français, et si je suis incapable de faire état de mon palmarès, c'est parce que le relevé de ma carrière est gardé sous clef dans les archives secrètes de Paris.

Qu'il me soit permis d'affirmer d'emblée que je n'ai aucune doléance à émettre. Le gouvernement français a jugé nécessaire de me révoquer, et c'est ce qu'il a fait. De son point de vue, c'était une décision parfaitement légitime et je serais le dernier à la contester ; mais, d'un autre côté, je me considère en droit de publier le compte rendu fidèle de l'affaire concernée, notamment parce qu'il circule à son propos quantité de rumeurs infondées. Toutefois, je le répète, je n'ai aucune doléance à émettre, car ma situation est aujourd'hui nettement plus prospère qu'elle ne l'était à Paris, ma profonde connaissance de cette ville et du pays dont elle est la capitale m'ayant valu depuis mon installation à Londres de traiter quantité de dossiers, avec plus ou moins de succès.

Voici, sans autres préliminaires, le compte rendu de l'affaire qui mobilisa l'attention du monde entier il y a un peu plus de dix ans.

Les douze mois de l'année 1893 furent particulièrement prospères pour la France. Le temps était clément, les récoltes excellentes et le vin d'une qualité que l'on apprécie encore aujourd'hui. Tous les citoyens vivaient dans l'aise et dans un bonheur relatif, contrairement à ce qui devait se passer un peu plus tard, lorsque l'Affaire Dreyfus entraîna de graves dissensions dans le pays.

Le lecteur se souviendra peut-être que c'est cette année-là que le gouvernement français hérita d'un trésor inattendu qui enflamma l'imagination du monde civilisé, et en particulier celle des passionnés de reliques historiques. Je parle du collier de diamants que l'on découvrit au château de Chaumont, où il était resté pendant un siècle dans un grenier encombré de bibelots. Il ne fait plus de doute, je crois bien, qu'il s'agissait là du célèbre Collier de la reine, celui que Boehmer, le joaillier de la cour, espérait vendre à Marie-Antoinette, bien que nul n'ait pu déterminer à ce jour comment il avait échoué au château de Chaumont. Un siècle durant, on avait supposé que ce collier avait été démantelé à Londres et ses cinq cents diamants vendus séparément, les gros comme les petits. Il m'avait toujours semblé étrange que la comtesse de La Motte-Valois, censée avoir tiré profit de la vente de ces bijoux, n'ait pas quitté la France si elle disposait de quelque argent, car il était inévitable que sa forfaiture fût révélée. En fait, la malheureuse fut marquée au fer rouge et incarcérée pour, bien plus tard, périr défenestrée à Londres alors que, réduite à la misère la plus noire, elle cherchait à fuir ses nombreux créanciers.

Je ne suis nullement superstitieux, mais il appert que ce célèbre trésor semble avoir exercé une influence maléfique sur tous ceux qui ont eu le malheur de l'approcher. Moi-même, d'une certaine façon, je lui dois ma révocation et ma disgrâce, bien que je n'aie fait qu'entrevoir l'éclat scintillant de ces fabuleux diamants. Le joaillier qui fabriqua le collier fut peu après ruiné ; la reine à laquelle il était destiné périt guillotinée ; le cardinal Louis René Édouard, prince de Rohan, qui l'acheta, fut jeté en prison ; la malheureuse comtesse, qui prétendait avoir servi d'intermédiaire dans la transaction, s'accrocha durant cinq horribles minutes au rebord d'une fenêtre londonienne avant de s'écraser sur les pavés en contrebas ; et voilà que, cent huit ans plus tard, ce feu d'artifice du diable réapparissait en plein jour !

Drouillard, l'ouvrier qui découvrit l'antique coffret, l'avait apparemment ouvert et, en dépit de son ignorance — sans doute n'avait-il jamais vu un diamant de sa vie —, il comprit qu'il avait découvert une fortune. Le sinistre éclat des bijoux dut instiller la folie dans son esprit, y semant le désordre comme le font ces mystérieux rayons que viennent de découvrir les hommes de science. Peut-être aurait-il pu cacher les diamants sur sa personne et sortir par la grande porte du château sans que quiconque ne songeât à le soupçonner ni à l'interroger, mais, au lieu de cela, il sortit du grenier par un vasistas, glissa sur les tuiles du toit en pente raide et se retrouva gisant dans l'herbe, la nuque brisée, tandis que le collier intact brillait de tous ses feux à côté de son cadavre.

Où que l'on ait trouvé ces bijoux, le gouvernement en aurait forcément revendiqué la propriété au nom de la République ; mais comme le château de Chaumont était classé monument historique et appartenait à l'État, la

propriété du collier ne faisait aucun doute. Le gouvernement s'empressa de la revendiquer et ordonna qu'il fût convoyé à Paris par un militaire de confiance. Cette tâche incombait au capitaine Alfred Dreyfus, un officier d'artillerie, qui l'accomplit avec zèle et promptitude.

En dépit de la chute qu'ils avaient subie, ni le coffret ni les diamants n'étaient endommagés. La serrure du coffret avait été forcée par Drouillard, au moyen d'une hachette ou du couteau que l'on retrouva sur son corps. Le couvercle s'était ouvert lors de la chute et le collier avait été projeté hors du coffret.

Je pense que le Cabinet discuta longuement du traitement à réserver à ce sinistre trésor, une faction souhaitant le voir exposé dans un musée en raison de son intérêt historique, l'autre étant d'avis que l'on dispersât les pierres afin qu'elles fussent vendues au plus offrant. Mais un troisième groupe maintenait que le plus sûr moyen d'alimenter les caisses de l'État serait de vendre le Collier tel quel, car on trouve aujourd'hui de par le monde des collectionneurs riches à millions et friands d'objets rares, et le cachet historique du Collier ne pourrait qu'augmenter la valeur intrinsèque des diamants qui le composaient ; ce fut cette solution qui prévalut et on annonça que le Collier de la reine serait vendu aux enchères un mois plus tard, en l'hôtel des ventes de MM. Meyer, Renault & Cie, sis boulevard des Italiens, près du siège central du Crédit Lyonnais.

Cette annonce suscita quantité de commentaires dans la presse internationale et il semblait que le gouvernement avait pris une décision fort sage, à tout le moins sur le plan financier, car il devint évident qu'une volée d'acheteurs fortunés se rassemblerait à Paris le treizième jour du mois (chiffre funeste !), date fixée pour la vente. Mais les initiés, dont j'étais, eurent vent d'une autre conséquence, bien plus inquiétante, à savoir que les plus grands criminels du monde convergeaient eux aussi sur la Ville lumière, tels des vautours attirés par une charogne. L'honneur de la France était en jeu. L'heureux élu qui acquerrait le collier, qui qu'il fût, devrait quitter le pays sans encombre. Peu importait ce qui lui arriverait par la suite, mais, tant qu'il se trouverait sur le sol national, sa vie comme ses biens ne devraient souffrir nulle infortune. Et c'est ainsi que l'on me donna les pleins pouvoirs pour garantir que l'acheteur ne souffrirait d'aucun crime ni délit tant qu'il se trouverait à l'intérieur de nos frontières, et, pour ce faire, on mit à ma disposition toutes les forces de police du pays. Si je devais échouer dans ma tâche, je serais tenu pour seul responsable ; c'est pour cette raison, comme je l'ai souligné ci-dessus, que je n'émetts aucune doléance à l'encontre du gouvernement français suite à ma révocation.

Le serrurier chargé de réparer les dégâts subis par le coffret s'était parfaitement acquitté de sa tâche, mais, malheureusement, il avait contracté un empoisonnement du sang et, bien que les médecins lui aient sauvé la vie, il avait perdu dans l'affaire son bras droit et la capacité à exercer sa profession.

Lorsque le joaillier Boehmer avait créé le Collier, il avait exigé comme paiement la somme d'un million six cent mille livres, mais, après avoir attendu en vain durant des années, il était prêt à le céder au cardinal de Rohan pour six cent quarante mille livres, à payer en trois versements — dont aucun ne devait être effectué. Cette dernière somme était sans doute plus proche de la valeur réelle des cinq cent seize diamants, dont l'un était d'une taille remarquable, et pour ainsi dire royale, le souverain d'une cour de dix-sept brillants dont chacun était gros comme une noisette. Cette iridescente concentration de richesse, pour ainsi dire, fut placée sous ma responsabilité, et j'avais pour mission de veiller à ce que rien n'arrivât au Collier et à son nouveau propriétaire jusqu'à ce qu'ils eussent franchi les frontières de la France.

Les quatre semaines précédant ce fameux treizième jour du mois furent pour moi une période d'agitation et d'inquiétude. Des milliers de personnes souhaitaient voir les diamants, le plus souvent par simple curiosité. Nous fûmes obligés d'effectuer un tri sévère, ce qui n'alla pas sans occasionner certaines frictions. On déplora trois tentatives d'effraction, fort heureusement infructueuses, de sorte que les diamants étaient intacts lorsque arriva le jour fatidique.

La vente devait débiter à deux heures de l'après-midi et, ce matin-là, je décidai, par précaution, de faire arrêter les plus connus de nos cambrioleurs ainsi que tous les criminels étrangers contre lesquels pesaient des soupçons raisonnables. Toutefois, je savais que ce n'étaient pas ces lascars que je devais craindre mais bien les gentlemen suaves et bien élevés, aux références on ne peut plus irréprochables, qui étaient descendus dans nos meilleurs hôtels. Nombre d'entre eux étaient innocents comme l'agneau qui vient de naître, du moins en apparence, et je ne pouvais les appréhender sans courir le risque d'une crise diplomatique. Néanmoins, je les plaçai tous sous surveillance et, le matin du 13, il aurait suffi à l'un d'eux de gruger un cocher de fiacre pour qu'il se retrouvât sous les verrous, et au diable les conséquences ; mais ces gentlemen-là sont rusés et se gardent de commettre de telles erreurs.

Je dressai une liste de tous les personnages indécents susceptibles de racheter le Collier si jamais il était volé. Nombre d'entre eux ne seraient pas présents à l'hôtel des ventes, s'étant fait représenter par des agents. Cela me facilitait la tâche, car lesdits agents me tenaient informé de leurs activités et, en outre, les membres de cette profession sont des gens avisés qui n'ont pas besoin de la protection qu'exige un amateur, lequel, dans neuf cas sur dix, n'a aucune idée du danger qui pèse sur lui et se contente d'éviter les coins sombres et les quartiers mal famés où il risque de se faire détrouser.

Les clients intéressés étaient au nombre de seize, tous comptant être présents sur les lieux de la vente et tous étant susceptibles d'emporter le morceau. Il y avait là le marquis de Warlingham et Lord Oxtead, deux amateurs anglais bien connus, une demi-douzaine de millionnaires américains, une poignée d'Allemands, d'Autrichiens et de Russes, et un Italien, un Belge et un Hollandais.

Pour entrer dans l'hôtel des ventes, il fallait acheter son billet au moins huit jours à l'avance et produire des garanties satisfaisantes. Les richards qui faisaient partie de l'assistance auraient été surpris d'apprendre que celle-ci comptait dans ses rangs certains des voleurs les plus célèbres d'Angleterre et d'Amérique, mais je leur avais ouvert les portes pour deux raisons : primo, je tenais à avoir ces filous à l'œil jusqu'à ce que je connusse l'acheteur ; secundo, je tenais à ce qu'ils ne sussent pas que je les avais repérés.

Je postai des hommes de confiance sur le boulevard des Italiens, veillant à ce que chacun connût de vue la plupart des acheteurs potentiels. Une fois la vente conclue, il était convenu que je sortirais sur le boulevard avec l'heureux élu et, tant qu'il resterait sur le sol français, mes hommes ne devaient pas le perdre de vue s'il décidait de transporter les pierres par-devers lui, plutôt que de les faire assurer et acheminer à sa résidence par une compagnie digne de foi, ou encore les déposer à la banque, autant de solutions plus raisonnables comme on en conviendra sans peine. En fait, je pris toutes les précautions qui me vinrent à l'esprit. Tous les policiers parisiens étaient sur le *qui-vive** et avaient conscience d'affronter les pires scélérats de ce monde.

Pour une raison ou une autre, il était près de deux heures et demie lorsque les enchères débutèrent. Quantité de personnes avaient présenté des tickets contrefaits, ce qui avait causé un retard considérable car on était obligé d'examiner les tickets authentiques avec une attention accrue, et cela ne manqua pas de causer quelque retard. Tous les sièges étaient occupés et un grand nombre de personnes furent obligées de rester debout. Je me plaçai près des portes battantes à l'entrée de la salle, ce qui me permettait d'avoir vue sur l'ensemble de celle-ci. Certains de mes hommes s'étaient postés le dos au mur, d'autres s'étaient mêlés à l'assistance, et tous étaient en civil. Les diamants ne devaient pas être montrés durant les enchères, mais le coffret qui les contenait était placé devant le commissaire-priseur, qui était flanqué à droite comme à gauche de trois policiers en uniforme.

* Les mots et expressions en italiques signalés par un astérisque sont en français dans le texte.